



---

POLITIQUE

CSL.5

---

DOMAINE : CONSEIL

En vigueur le : **9 septembre 1998**

Révisée le : **24 septembre 2003**

---

## ADHÉSION À DES ASSOCIATIONS OU À DES ORGANISMES

Chaque année, le Conseil décide à quelles associations ou à quels organismes il souhaite adhérer.